

FCO et la MHE :

Le gouvernement n'a pas su protéger les élevages français à temps !

Au contact permanent de nombreux éleveurs, la Coordination Rurale alerte depuis des semaines sur cet épisode sévère de FCO et de MHE. Les autorités ministérielles et sanitaires françaises ont commis une grave erreur en négligeant cette menace. Il y a déjà 9 mois, les Pays-Bas alertaient quant au risque de propagation de ces maladies en Europe. En mai dernier, la Belgique aussi tirait la sonnette d'alarme et la France n'a pas anticipé !

La Coordination Rurale demandait avec impatience des mesures de lutte contre la propagation de la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) sérotypes 3 et 8 et de la MHE (Maladie Hémorragique Épizootique).

La gratuité et les commandes de vaccins pour les zones les plus touchées sont des mesures nécessaires pour pallier l'urgence mais ne vont pas assez loin.

La Coordination Rurale demande la mise à disposition gratuite des vaccins dans toute la France pour tous les éleveurs qui le souhaitent en prévision d'une éventuelle propagation des maladies dans les zones aujourd'hui épargnées. Le FMSE et le groupement de défense sanitaire, deux fonds auxquels les éleveurs cotisent, doivent participer financièrement à cette campagne de vaccination à grande échelle.

Enfin, il est crucial d'apporter une aide financière supplémentaire dans les zones où la FCO et la MHE ont déjà fait des ravages (Haute-Garonne, Gers, Pyrénées, Landes, Maine-et-Loire, Ariège, Tarn, Aude, Aveyron, Loire-Atlantique...). La Coordination Rurale demande que l'État accompagne ces éleveurs en leur apportant un soutien financier adéquat pour compenser les pertes subies et leur permettre de surmonter cette crise.

En complément de la vaccination, la Coordination Rurale recommande à tous les éleveurs, dans la mesure du possible, de rentrer les animaux dans des bâtiments protégés durant les périodes à risque, en particulier au crépuscule et à l'aube, moments où les moucheron piqueurs sont les plus actifs. De plus, il est fortement conseillé de procéder à une désinsectisation régulière des animaux et des locaux afin de réduire la population de vecteurs et limiter les risques de transmission.

La protection sanitaire des élevages est indispensable non seulement pour la survie des animaux, mais aussi pour la pérennité économique des exploitations. « La mobilisation de tous, à commencer par l'État pour la gratuité et l'ensemble des éleveurs ovins et bovins par l'obligation vaccinale est nécessaire pour ne pas voir ces maladies décimer nos troupeaux », affirme Stéphane Charbonneau, représentant de la section viande de la Coordination Rurale.